**Programme Pluriannuel d’Appui à la Justice**

**(PPAJ)**

**Rapport 1èR trimestre 2016**

**Janvier à Mars 2016**





En haut en bas : Le Secrétaire général du Ministère de la Justice et Droits humains reçoit symboliquement l'équipement informatique le 7 Mars 2016 ; Des lauréates, détenues de la Prison Centrale de Makala présentent leurs brevets pendant la cérémonie de clôture de la formation en coupe et couture le 8 Mars 2016.

**Acronyme**

BPPS: Bureau for Policy and Programme Support

CSM : Conseil Supérieur de la Magistrature

EGJ : Etat généraux de la Justice

IGSJ: Inspection Générale des Services Judiciaire

I4S: stratégie internationale d’appui à la sécurité et la stabilisation

MJDH : Ministère de la Justice et Droits Humains

MONUSCO : Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC

ONUDC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

OPJ : Officier de police judiciaire

LIVBG : Projet de lutte contre les violences basées sur le genre

PRO DOC : Document de Projet (Project Document)

PTA : Plan de Travail Annuel

PTF : Partenaire technique et financier

PPAJ : Programme pluriannuel des Nations Unies pour l’appui à la Justice en RDC

RDC : République Démocratique du Congo

PNC : Police Nationale Congolaise

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UE: Union Européenne

## I. INTRODUCTION

1. **Objectifs du projet.**

Le Programme Pluriannuel du Gouvernement et des Nations Unies pour l’Appui à la Justice en République Démocratique du Congo (PPAJ) mis en œuvre conjointement par le PNUD et la MONUSCO est axé sur le renforcement de la chaîne pénale. Il vise à concevoir et à développer un ensemble d’activités destinées à renforcer les capacités techniques et opérationnelles de tous les maillons de la chaîne pénale afin de permettre à chacun des acteurs de jouer pleinement son rôle pour aboutir à un meilleur équilibre entre l’offre et la demande de Justice.

1. **Bénéficiaires, groupes cibles et zones d’intervention du projet.**

Les principaux bénéficiaires de ce programme sont les institutions intervenant dans le cadre de la chaine pénale, telles que le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), les cours, tribunaux et parquets, l’administration pénitentiaire, la police judiciaire, le Ministère de la Justice et Droits Humains (MJDH) ainsi que le Groupe Thématique. In fine, les populations en général bénéficieront des fruits de la réforme du secteur de la justice qui a pour objectif essentiel d’améliorer la prestation des services de la justice et la protection des droits humains. Les interventions du PPAJ se concentrent dans les régions du Sud Kivu, Nord Kivu, et de l’Ituri. Des activités d’appui ont également lieu dans la région de Kinshasa surtout au niveau du gouvernement national.

1. **Résultats attendus pour la période**

Les résultats attendus pour la période sous examen sont les suivants :

* Les capacités des secrétariats des GTJDH provinciaux sont appuyées avec l’organisation de la réunion du comité de pilotage à Bukavu et Bunia
* La mise en œuvre du plan de renforcement des capacités de la DEP est appuyée avec la remise officielle du matériel à la DEP.
* L’impression, la distribution et la vulgarisation du Vade-Mecum sur les droits fondamentaux et devoirs du citoyen congolais
* La formation des détenus de la prison de Makala et Bukavu sur les activités génératrices de revenus et leur gestion.
* Des fiches individuelles d’identification pénitentiaire et la gestion informatisé des greffes pénitentiaires de Bunia et de Bukavu sont mise en place.
* Un règlement d’organisation et de fonctionnement de la Police Judiciaire est rédigé et diffusé.
* La vulgarisation et la mise en œuvre des outils de planification des activités judiciaires sont appuyées.
* Le CSM et l'IGSJP sont appuyés dans l'organisation des inspections des cours, tribunaux, parquets et prisons à travers un atelier de restitution.

## II. CONTEXTE DE MISE EN œuvre

* Lors du premier trimestre 2016, le contexte de la mise en œuvre du PPAJ fut marqué par certains événements politiques nationaux comme l’organisation d’une journée ville morte en Février 2016 qui a eu comme effet de reporter la tenue du comité de pilotage de la RJS qui devait entre autres approuver le plan de travail 2016 .
* Le contexte fut aussi marqué par l’organisation des élections provinciales en Mars 2016. Ainsi, au Sud Kivu ces élections ont été suivies d’un profond remaniement du Gouvernement provincial avec comme conséquence un changement des partenaires clés du projet comme le Ministre de la Justice.

## III. RESULTATS DU PROJET

1. Les principaux résultats obtenus au cours du trimestre :

**Projet I – Appui au renforcement des capacités de coordination des politiques sectorielles de la Justice**

* *Renforcement des capacités opérationnelles de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) (****On track)***

Avec l’appui technique du PPAJ, les capacités opérationnelles de la DEP et ses branches au niveau provincial (BEP) ont été renforcé avec la livraison de matériel en bureautique et informatique. Ce matériel doit permettre de faciliter les taches bureautiques de la DEP et des BEP et donc de rendre ces entités plus efficaces.

* + Le 7 Mars 2016 une cérémonie de remise officielle du matériel informatique et des fournitures de bureau a été organisée au MJDH avec la participation du Secrétaire Général à la justice du MJDH et du senior management du PNUD RDC. Le matériel livré qui contenait des ordinateurs de bureau, des photocopieuses et des projecteurs avait une valeur totale d’environ $230 000 dollars américains.
  + *Vulgarisation du Vade-Mecum sur les droits fondamentaux et devoirs du citoyen congolais.* (***On track***)

Avec l’appui du technique et financier du PPAJ, une campagne de vulgarisation du Vade-Mecum sur les droits fondamentaux et devoirs du citoyen congolais a été lancé en Février 2016. Cette campagne doit permettre aux citoyens et aux justiciables congolais de connaitre ses droits et devoirs.

* + L’appui du PPAJ au préalable a permis l’élaboration, la validation et l’impression du document. De plus le PPAJ est en cours d’appui la traduction du document dans les 4 langues nationales de la RDC. Le lancement de la campagne de vulgarisation a eu lieu en Février 2016 en compagnie du Vice-ministre de la Justice et Droits Humains

**Projet II – Services pénitentiaires**

* *Mise en place d’activités et de formations de réinsertion comprenant une dimension genre* (***completed***)

Avec l’appui technique et financier du PPAJ, l’administration pénitentiaire a mis en place et formé des détenues dans des activités génératrices de revenus (AGR) afin de permettre une réinsertion sociale et financière à la fin de leur peine. A travers le pays, au cours du premier trimestre 2016, 95 détenus et agents pénitentiaires, dont au moins 28 femmes ont été formé dans des activités génératrices de revenus ou dans la gestion de celles-ci.

* À la prison centrale de Makala, 20 détenus femmes ont été formés et sont capables d’exercer un métier dans le domaine de la coupe et couture. L’appui du PPAJ a permis la livraison de matériel de coupe et couture nécessaire à l’organisation des formations, qui eut lieu en Décembre 2015 en présence du Secrétaire Général à la Justice du MJDH.
* Le PPAJ a participé à la clôture de la formation en coupe et couture à la prison de Makala le 8 Mars 2016, en présence du directeur général de la prison. Cérémonie pendant laquelle le PPAJ a remis des certificats de participation aux détenus formés.
* Au Sud Kivu, à la prison de Bukavu, 25 agents pénitentiaires et détenus, dont 8 femmes, ont été formés sur la gestion des activités génératrices de revenus. 80% des personnes formés (19 sur 25) ont réussi une évaluation à la fin de la formation, prouvant que le contenu de la formation avait bien été intégré.
* De plus, les missions de suivi et évaluation mensuelles à la prison du Bukavu ont conclu que la totalité des 60 détenus participant à une formation de coupe et couture et de savonnerie avait été correctement formés. Depuis Janvier 2016, les détenus ont produit 7450 savons et 171 articles cousus.
* *Désengorgement des prisons afin de maitriser la population carcérale à la suite des recommandations des inspections du CSM.* (***On track***)

A la suite des recommandations des inspections du CSM appuyé par le PPAJ, le Tribunal de Grande Instance de Bunia a libéré 93 détenus dont 5 femmes de la prison centrale de Bunia. Ces libérations ont diminué la population carcérale de la prison d’à peu près 25% et ont donc permis un désengorgement de la prison de Bunia, qui était à une surcapacité de 250%.

* Ces libérations, qui concernaient des infractions mineures ou des absences de preuves, ont eu lieu après que le Tribunal de Grande Instance du Bunia siège en foraine à la prison.
* En Novembre 2015, l’appui financier et technique du PPAJ a permis l’élaboration d’outils d’inspections et l’organisation des missions d’inspection de contrôle des activités judicaires au sein des offices, juridictions et établissements pénitentiaires dans 5 provinces dont l’Ituri. L’organisation régulière des audiences foraines comme mécanisme de désengorgement de la prison est une des recommandations formulées par cette mission.

**Projet IV - Appui aux institutions judiciaires**

* *Vulgarisation des mécanismes d’assistance juridique pour les populations (****On track****)*

Grâce à l’appui financier et technique du PNUD, la population de la région de Mambasa en Ituri ont accès à des mécanismes d’assistance juridique tels que la clinique juridique Justice-Plus qui a reçu et assisté 164 victimes de violences sexuelles et basées sur le genre au cours du premier trimestre 2016.

* Parmi ces 164 victimes, plus de 90% ont été référés à d’autres volets de prise en charge (service médical, psychosocial, réinsertion). 47 victimes, soit 29%, ont également été accompagné vers la justice civile (42 dossiers) et militaire (5 dossiers) en plus de l’accueil et l’assistance qu’elles ont reçue.

**Projet V - Appui aux renforcements des capacités du CSM et des Hautes Cours**

* *Renforcement des capacités du CSM pour le contrôle de l’éthique et la discipline des magistrats* (***On track***)

L’appui financier et technique du PPAJ a permis au CSM et aux chambres provinciales de discipline de renforcer leur contrôle sur l’éthique et la discipline des magistrats déployés sur le terrain.

* L’appui du PPAJ a permis d’organiser une mission d’audience foraine de la Chambre Provinciale de Discipline du Sud Kivu à Uvira pour fixer 6 dossiers disciplinaires pendants. Cette mission était initialement prévue du 22 au 28 décembre 2015 mais elle a été reportée au 5 au 11 Janvier 2016 à cause de la visite du Président Kabila à Bukavu.
* Cette mission a permis de vider 5 des 6 dossiers pendants par devant la chambre de discipline, et par conséquent de renforcer les prérogatives et l’autorité du CSM et d’améliorer la discipline des magistrats à Uvira. De plus, la mission a établi des recommandations afin de renforcer les performances de la chambre provinciale de discipline du Sud Kivu, telles que le besoin de former les chefs de juridictions et d’offices sur la procédure disciplinaire.

1. Les résultats concernant le genre :

* Le travail de la clinique juridique en Ituri, qui est appuyée par le PNUD, a permis la vulgarisation et l’accès à l’assistance juridique pour 164 victimes de violences sexuelles et basées sur le genre.
* La formation en coupe et couture à la prison de Makala était élaboré en particulier pour les détenus femmes. La totalité des 20 personnes formées était des femmes. De plus, la remise de leur diplôme par le PPAJ a eu lieu symboliquement le 8 Mars 2016, journée mondiale de la femme. Cette remise de diplôme était accompagnée par une cérémonie durant laquelle les détenus ont fait un défilé de mode avec les vêtements qu’elles avaient confectionné lors de leur formation.

1. Activités réalisés au cours du trimestre.

* Dans le cadre du renforcement des capacités des GTJDH, les termes de référence du Groupe thématique Justice et Droits Humains (GTJDH) de la province de l’Ituri ont été validés et adoptés à l’issue de la première réunion du Comité de pilotage organisée à Bunia le 19 février 2016 , sous la présidence du Commissaire spécial de l’Ituri .
* En prévision de la mise en œuvre des activités des enquêtes judiciaires dans la province de l’Ituri et autres activités d’appui aux institutions judiciaires, le PNUD a organisé la première réunion de prise de contact au cours de laquelle des actions ont été définies, une méthodologie adoptée et les intervenants identifiés.

## IV. difficultés rencontrées et Leçons apprises

1. Difficultés rencontrées

* Le PPAJ a fait face à des difficultés opérationnelles dans la mise en œuvre de ses activités en collaboration avec les partenaires nationaux, telles que des retards dans la transmission de la liste de personnel pour organiser des formations. Dans certains cas des difficultés de coordination et de communication entre certaines entités gouvernementales au niveau national et provincial ont également causé des retards dans la mise en œuvre des activités.
* De plus, l’ordonnance du 1er Mars portant nomination de magistrats a entrainé des mouvements importants au sein de la magistrature dans les zones d’intervention du Projet. Par ailleurs, le CSM a accordé la priorité à l’exécution de cette ordonnance ce qui a eu comme conséquence le retard de la mise en œuvre de certaines activités.
* Le contexte politique au Sud Kivu caractérisé par les élections provinciales a entrainé une quasi-paralysie des services spécialisés du gouvernement provincial ainsi que des agents des ministères constamment impliqués dans des réunions politiques.
* D’un point de vue administratif, le retard dans la mise à disposition du budget 2016 du PPAJ fut une difficulté pour la mise en œuvre des activités. Le budget ne fut disponible qu’à la mi-Mars 2016, rendant par conséquent, la mise en œuvre d‘activités prévues avant cette date très difficile.

## V. ADMINISTRATION et finances

**Administration**

* Sur le plan administratif, le PPAJ a finalisé son plan de travail annuel (PTA) 2016 au cours du premier trimestre 2016. Ce résultat a été atteint après plusieurs réunions individuelles avec les différents partenaires qui ont permis de préparer un comité technique. Ce comité technique qui s’est tenu le 25 janvier en présence de l’ensemble des partenaires du projet a permis d’approuver à l’unanimité le plan de travail 2016.

**Finance**

* Voir Annexe

## VI. PARTENARIATS ET MOBILISATION DE RESSOURCES

* En termes de partenariat, le PPAJ a participé au comité de pilotage de la RJS en Février 2016, en présence des partenaires nationaux à l’hôtel du gouvernement à Kinshasa. Ce comité de pilotage fut une opportunité de renforcer le partenariat entre le PPAJ et le gouvernement congolais. Il fut l’occasion de présenter les résultats acquis en 2015 et de présenter les activités planifié en 2016. Dans l’ensemble, les partenaires nationaux ont validé le plan de travail annuel 2016 au niveau politique.
* De plus, une délégation du PNUD composée du Directeur Pays, de Directeur Pays Adjoint au Programme et de coordonnateur du PPAJ a rencontré le Ministre de la Justice et le Directeur de Cabinet Adjoint lors d’une audience le 10 mars au Ministère de la Justice. Ce fut l’occasion de réitérer l’appui du PNUD pour la réforme de la justice et de plaidoyer pour un soutien du Ministre en vue de la mobilisation de ressources pour le projet.

## VII. SUIVI ET EVALUATION

* Durant le 1er trimestre 2016, le PPAJ a contribué à 3 exercices de suivi et d’évaluation à la prison centrale de Bukavu pour évaluer le progrès du projet intitulé « Appui au développement des AGR à la Prison Centrale de Bukavu par la mise en œuvre de la savonnerie et la formation en coupe et couture pour la réinsertion socio-économiques des détenus ». Ces missions, effectuées par un membre de la BEP, le directeur de la prison et l’experte nationale du PPAJ, ont permis de suivre le progrès du projet, de collecter des données sur la production des détenus et de faire des recommandations à mi-parcours pour améliorer le projet.
* Les indicateurs du PPAJ comme défini d’après le prodoc et les PTA ont également été revu durant cette période avec l’appui de l’UPAQ. Les indicateurs et les cibles 2016 ont été redéfinis de manière cohérente et pertinente. Les nouveaux indicateurs sont plus en phase avec la réalité sur le terrain et la difficulté de collecter certaines données. Le PPAJ a également développé un plan de Suivi et Evaluation avec un plan de mission et de rapport qui a été intégré au Plan Intégré de Suivi Evaluation 2016 du bureau pays.

## VIII. PERSPECTIVES

* Après un premier trimestre où la mise en œuvre des activités a été quelque peu décalée par la validation du PTA et l’organisation du comité de pilotage, les perspectives du PPAJ pour le deuxième trimestre 2016 sont principalement focalisé sur la mise en œuvre des activités de formation des OPJs, et l’appui au CSM dans la mise en œuvre de son plan de modernisation avec la création de la base de donnée judiciaire, mais également dans la mise en œuvre des recommandations des missions d’inspections du CSM.

## AnnexeS

***Annexe 1 : Rapport financier***

*(Décrire les sources de financement, le niveau de financement de chaque partenaire, le niveau de dépenses et la répartition desdites dépenses).*

***Annexe 2 : Rapport sur l’exécution des activités du Plan de Travail Annuel (PTA) 2016***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **EFFET / PRODUITS** | **ACTIVITÉS PLANIFIÉES** | | **CADRE CHRONOLOGIQUE DES REALISATIONS POUR CE TRIMESTRE**  *verte. Activité mise en œuvre. jaune : mise en œuvre initiée. Rouge : mise en œuvre le prochain trimestre* | **ETAT DE MISE EN OEUVRE / COMMENTAIRES** |
| **Programme Pluriannuel d'Appui à la Justice en République Démocratique du Congo (PPAJ)** | | | | |
| **Projet I – Appui au renforcement des capacités de coordination des politiques sectorielles de la Justice** | | | | |
| **Produit 1.1 : les GTJDH au niveau provincial sont fonctionnels et un plan d’action quinquennal du MJDH est élaboré.** | | Appuyer le renforcement des capacités des Secrétariats des GTJDH provinciaux \* Appui à l'organisation du comité de pilotage du GTJDH à Bukavu et à Bunia |  | L’activité a été réalisée à Bunia mais non à Bukavu |
| **Produit 1.2 : La Direction d'Etudes et Planification du MJDH est organisée conformément au nouvel organigramme et remplie pleinement ses fonctions** | | Appuyer la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités de la DEP: \*Remise officielle du materiel à la DEP |  |  |
| Appuyer l’impression, la distribution et la vulgarisation du Vade mecum sur les droits fondamentaux et devoirs du citoyen congolais: \*Séance de relecture du vade -mecum traduit en 4 langues nationales à Kinshasa, |  | La cérémonie de lancement de la campagne de vulgarisation du Vade-Mecum a eu lieu. Les séances de travail sur la traduction en langues nationales auront lieu au cours du 2eme trimestre. |
| **Projet II – Services pénitentiaires** | | | | |
| **Produit 2.1: Les textes régissants l'administration pénitentiaire sont adoptés et un plan pluri-annuel (stratégie)de la réforme pénitentiaire incluant la dimension genre est élaboré et validé par le MJ&DH Baseline: faible visibilité d’ensemble des acteurs, programmes, cadres normatifs et institutionnels;** | | Appui aux activités d'occupation du temps libre des détenus (formation) \*Clôture de la formation des femmes détenues en coupe et couture à la prison centrale de Makala \*Appui à la formation des agents pénitentiaires et des détenus sur la gestion des Activités Génératrices des Revenus à la prison centrale de Bukavu |  |  |
| **Produit 2.2: Les établissements pénitentiaires dans les zones ciblées disposent d’un système électronique de collecte des données en réseau avec le système de données au niveau central** | | Appui à la constitution des fiches individuelles d'identification pénitentiaire et à la gestion informatisé des greffes pénitentiaires : Bunia et Bukavu \*Définition outil et atelier de mise à jour des experts informaticiens du MJ&DH; Opérationnalisation et vulgarisation à Bunia |  | Activité non finalisée due entre autre à un retard dans la transmission de la liste de personnel informaticien du MJDH. |
| **Projet III - Police Judiciaire** | | | | |
| **Produit 3.1.1: La police judiciaire sur l’ensemble des zones du programme est dotée des capacités opérationnelle suffisantes et appropriés afin d'améliorer la réponse judiciaire en faveur des populations/ justiciables** | | Appuyer la formation de recyclage des Officiers de police judiciaire, hommes et femmes, suivant le plan de formation validé. \*Mission d'identification des besoins en formation et d'évaluation pour la mise en place des cadres de concertations à Minova, Numbi et Ziralo dans le cadre du projet IRF au Sud Kivu |  | Retard dans la communication de la liste officielle des OPJ entre le Commissariat Provincial et la direction des Ecoles et Formation à Kinshasa. |
| **Produit 3.2.1 : Au moins 30% des structures renforcées améliorent la qualité des services en rapport avec le respect des délais légaux et des procédures** | | Rédaction d’un règlement d’organisation et de fonctionnement de la Police Judiciaire et diffusion et vulgarisation \* Organisation d'un atelier de de 5 jours pour dégager les matières devant faire l’objet de règlementation |  |  |
| **Projets IV - Appui aux institutions judiciaires** | | | | |
| **Produit 4: Les capacités managériales des institutions judiciaires dans les régions ciblées sont renforcées** | | Appuyer la vulgarisation et la mise en œuvre des outils de planification des activités judiciaires. \*Appui à la vulgarisation des outils de gestion des offices et parquets au Sud Kivu (suite de l'atelier de Novembre en collaboration avec RCN) |  | L’activité sera réalisée le trimestre prochain. Retard due au report du CSM, due à l’ordonnance nommant de nouveaux magistrats qui fut la priorité du CSM durant cette période. |
| **Projets V - Appui au renforcement des capacités du CSM et des Hautes Cours** | | | | |
| **Produit 5: Les capacités de gestion et d’inspection du CSM sont renforcées afin de lui permettre de remplir son mandat d’organe de gestion du pouvoir judicaire** | | Appuyer le CSM et l'IGSJP dans l'organisation des inspections des cours, tribunaux, parquets et prisons \* Atelier de restitution, Révision des outils, élaboration de la procédure, formation sur base des constats, définition d'une base de données, mission de suivi à Kinshasa |  | L’activité sera réalisée le trimestre prochain. Retard due au report du CSM, due à l’ordonnance nommant de nouveaux magistrats qui fut la priorité du CSM durant cette période. |